



COMPTE RENDU de la réunion du 05 décembre 2011

Ordre du jour :

- Formation professionnelle ;
- Diversité sociale ;
- Ponts naturels ;
- Point sur l'aménagement de la cité administrative ;
- SIP de St Malo nord ;
- Modification des horaires variables de la trésorerie de St Aubin d'Aubigné
- Révision foncière des locaux professionnels ;
- Projet d'action stratégique de l'état en Bretagne (PASE)

Nous avons précisé dans notre déclaration liminaire que ce Comité Technique (CT) était convoqué dans la nouvelle configuration issue des élections professionnelles du 20 octobre.

Or, aucun règlement intérieur n'a été proposé à l'ordre du jour de cette séance, les règles de fonctionnement du CT ne sont pas connues à cette étape.

La délégation CGT a donc considéré cette réunion comme informelle et n'a pas pris part aux votes.

Nous avons toutefois décidé d'y être présent afin de rendre compte aux agents des décisions que la DRFIP souhaite mettre en œuvre et de porter les revendications des personnels.

Le DRFIP a reconnu qu'un règlement intérieur étant en cours d'élaboration au niveau Fonction Publique et DGFIP et devait être décliné localement mais, qu'à ce jour, la situation pouvait effectivement être considérée comme juridiquement contestable.

Toutefois, selon lui, les instances d'échanges doivent se réunir pour évoquer les différents sujets d'actualité dans le département.

Les autres Organisations Syndicales présentes (Union SNUI Solidaires, FO et CFDT) ont pris part aux votes.

Concernant les suppressions d'emplois 2012 évoquées dans notre déclaration liminaire, le DRFIP a précisé que l'Ille-et-Vilaine ne s'en sortait « *pas trop mal* » mais il a reconnu que « *l'exercice emplois 2012 ne va pas être facile* ». Nous avons rappelé l'exigence d'arrêt immédiat des suppressions d'emplois.

Pétition du service des pensions:

Les Organisations Syndicales ont évoqué la pétition des agents du service des pensions remise au DRFIP jeudi 1er décembre concernant la durée des vacances et les rémunérations.

Le DRFIP indique ne pas avoir la main sur les horaires d'ouverture du service mais évoque la possibilité de discuter de l'aménagement des vacances, qui doivent correspondre, selon lui, à la moitié du temps de travail.

Il considère qu'il y a une contradiction entre la demande d'une vacation plus courte et l'attribution d'une prime jusque là réservée à des services travaillant jusqu'à 19 heures et le samedi matin.

Nous avons fait état des résultats massifs des deux journées de grève aux pensions et défendu la légitimité des revendications. Enfin nous avons rappelé l'engagement de M MAZURIC de venir sur place, le DRFIP a indiqué lui avoir rappelé son engagement.

Formation professionnelle: Bilan 2010-2011 et orientations 2011-2012

La formation professionnelle dans les deux filières affiche une baisse de 11% mais les préparations au concours augmentent fortement. Cette baisse serait due au fait que la formation se soit essentiellement concentrée sur les nouvelles applications informatiques et les restructurations de services (CHORUS, SIP, HELIOS, CDI-CDIF, GESPRO...).

La CGT a soulevé le problème des agents qui s'interdisent le droit à la formation pour ne pas pénaliser leur service.

La délégation CGT a demandé au DRFIP de rappeler les droits des agents en matière de formation professionnelle en lien avec le DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF) qui peut être utilisé pour la préparation aux concours.

Diversité sociale :

Ce dispositif réservé aux étudiants boursiers titulaires d'une licence vise à accompagner des étudiants en droit dans la préparation du concours d'inspecteur des Finances publiques. La direction a reconnu qu'il s'agissait d'une aide pour améliorer l'entrée des jeunes dans l'administration plutôt de « *lutte contre les exclusions* » comme le prétend le gouvernement.

Ponts naturels :

Sur les 6 ponts naturels possibles en 2012, le DRFIP en a choisi 3:

- Lundi 30 avril ;
- Vendredi 18 mai (ascension) ;
- Vendredi 2 novembre.

La délégation CGT a proposé qu'une consultation soit organisée par la direction auprès des agents pour faire un choix. Les autres OS étaient d'accord mais le DRFIP a imposé son point de vue du fait qu'en fin d'année les agents avaient l'habitude de s'organiser collectivement et que selon lui, là où des consultations avaient été organisées, les résultats étaient trop diversifiés pour avoir de l'intérêt.

Aménagement de la cité administrative et point sur les travaux

Nous avons appris que le service liaison rémunération va aménager au 5^e étage de la cité administrative au premier trimestre 2012 et devra se réorganiser en fonction de la disposition très différente de ses locaux actuels situés place du Colombier. La CGT et les autres OS ont dénoncé le fait que les agents soient prévenus si tard et sans concertation.

Concernant les emplacements de parkings pour les agents de la cité, l'équipe de direction en discute, une réponse devrait être donnée pour le début 2012.

SIP de St Malo nord et Modification des horaires variables de la trésorerie de St Aubin d'Aubigné

Les plages variables pour le SIP de St Malo sont 7h30-19 h et les plages fixes sont 9h30-11h30 et 14h-16h.

La demande du chef de poste et des agents de la trésorerie de St Aubin d'Aubigné de fermer dorénavant uniquement le mercredi a été acceptée.

Nous avons rappelé les difficultés d'effectifs des petites trésoreries qui amènent à un recul du service public de proximité.

Révision foncière des locaux professionnels :

M Le Du a présenté la réforme de l'évaluation des locaux professionnels. Les bases de l'évaluation de 1970 sont considérées aujourd'hui comme obsolètes. La date de référence de la réforme est le premier janvier 2012. La prise en compte des résultats de la révision est prévue pour les impositions de l'année 2014.

Cette révision qui prévoit un découpage en secteurs d'évaluation et l'instauration d'une grille tarifaire concerne 3.300.000 locaux au plan national, 46525 locaux pour le département.

Une collecte d'informations auprès des propriétaires sera organisée en mars/avril 2012. Une cellule téléphonique départementale (4 personnes) sera mise en place (4000 appels sont attendus selon l'expérience menée dans le Pas de Calais). Des formations sont prévues pour janvier 2012, les déclarations partiront des centres informatiques en février 2012. Les grands comptes (propriétaires de plus de 40 locaux) seront gérés par la Direction.

Une commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels sera mise en place avec un pouvoir décisionnel, le rôle des élus locaux y sera renforcé (commission composée de 10 représentants des collectivités locales, 9 des contribuables et 2 de l'administration).

Une expérimentation a eu lieu à Paris, Montpellier et Lille. C'est un travail considérable qui devra être mené à effectifs constants. Nous avons dénoncé le surcroît de travail très important pour le PELP ainsi que les implications pour les SIE et les SIP, même si la direction assure que de nombreuses tâches seront effectuées par les services informatiques.

Projet d'action stratégique de l'état en Bretagne (PASE)

Le plan stratégique d'action de l'état en Bretagne (PASE) pour la période 2011-2013 a été adopté, il s'agit d'un diagnostic avec 5 orientations et 17 objectifs pour l'Ille-et-Vilaine. La DRFIP n'y est pas directement impliquée (Préfecture) mais a un rôle de fournisseur d'informations économiques et

d'évaluation des opérations réalisées du fait de son expertise reconnue en matière de contrats de plans et d'indicateurs.

Il est vrai qu'en matière d'indicateurs, la DGFIP fait référence, comme pour les suppressions d'emplois d'ailleurs.

Questions diverses:

Espaces de dialogue:

Deux directions de l'interrégion seront choisies pour mettre en œuvre les « espaces de dialogue » (EDD), deux espaces de dialogue par interrégion seraient mis en place : un espace agents et un espace cadres. La direction reste imprécise sur le contenu du protocole de ces EDD, à suivre.

PIAA (Pole Interrégional d'apurement administratif):

Du fait de la réforme de la chambre régionale des comptes et du relèvement du seuil des comptes des communes, un transfert de charges va s'effectuer de la chambre régionale des comptes vers le PIAA. La direction n'a prévu que le remplacement des départs en retraite.

Travaux dans les trésoreries de Maure Pipriac et sur le site de Redon :

Des parasites sont apparus suite au non-remplacement d'une partie des moquettes anciennes à la trésorerie de Maure Pipriac. La Direction s'est engagée à intervenir. La question du changement des ouvrants à Redon n'est toujours pas réglée, une demande de financement de la Direction est restée sans réponse à ce jour...

SIP et Conservation des Hypothèques de Fougères :

Un agent en poste au SIP a reçu un ordre de mission pour travailler à la Conservation pour 15 jours. Il se retrouve ainsi à travailler à 50 % au SIP et à 50 % en CH. Nous avons dénoncé fortement cette situation anxiogène pour le collègue, d'autant plus qu'un poste d'agent C a été supprimé l'année dernière à la CH et qu'un poste de B est vacant dans ce service.

Le directeur s'est contenté de répondre, comme à chaque fois, (il existe une situation comparable, notamment à Fougères) que la solidarité inter-service était mise en œuvre. Il a rajouté que cette mesure était temporaire. Les agents des deux services concernés, déjà surchargés, apprécieront.

Arbre de Noël :

Suite à certaines difficultés dans un service, nous sommes intervenus pour que les autorisations d'absences prévues pour la participation des agents à l'Arbre de Noël soient respectées sans restrictions.

Écrêtements d'heures :

Nous avons dénoncé les difficultés rencontrées par certains collègues qui se voient écrêtées des heures de travail et pour lesquels la récupération de ces heures a posé des problèmes. Il est hors de question que des agents travaillent gratuitement, ces heures qui sont le résultat des manques d'effectifs des services doivent être récupérées . La Direction y veillera.

Centre d'encaissement de Rennes:

Le DRFIP a annoncé que du fait de la montée en puissance des PV électroniques, le domaine de compétence des centres d'encaissement sera revu entre Rennes, Lille et Créteil. Ainsi le CER de Rennes ne traitera plus les amendes de la région Bourgogne et Franche Comté.

La délégation CGT au CT : Claude BLANCHET, Joaquim DA SILVA JESUS, Joël GARNIER, Nathalie HARDY, Dominique JESTIN, Nathalie RIBREAU, Jacques STEPHAN.